

Place au vélo

Réunion des adhérents du mercredi 12 avril 2017

Présents : Patrick, Jean-Michel, Anne, Martine (Lac de Maine), Hugo (Belle-Beille). Didier. (nous sommes en période de vacances scolaires)

Journée citoyenne le dimanche 21 mai, sur le principe de « Je donne une journée pour ma ville et pour les autres ». Patrick explique notre participation : on fera remise en selle (géante ?) pour toucher un public qui aimerait pouvoir se déplacer plus souvent à vélo, mais qui a des appréhensions. Parce que se déplacer à vélo est un acte citoyen. Et c'est l'occasion de profiter de la comm' de la Ville. 60 actions prévues. Place St Eloi départ du circuit vélo en ville, la Ville nous suggère plutôt l'après-midi. Yannick Thibaudeau viendra avec nous, et un vélo-cargo.

Actions centrées autour de l'environnement.

JMT assurera la prochaine réunion de préparation, jeudi 4 mai à 18h à la Cité.

Bonne rencontre la semaine dernière avec le service voirie de la Ville pour lister tous les doubles sens cyclables dans les quartiers de Belle-Beille et Doure-Nazareth et hauts quartiers, qui vont passer à 30. Nous étions d'accord sur les quelques exceptions à faire à la règle du DSC qui s'impose dans toutes les rues à 30km/h.

Tourne à droite : Jean-Michel est en train de lister ceux qui ont été oubliés avant de les transmettre à Christelle Six. Rajouter Albert Camus x René Gasnier. Et Ugo en a d'autres sur Belle-Beille, qu'il nous transmettra.

Pont de Basse chaîne : il faut revoir la ligne de feux vélo rive gauche du fait de l'aménagement provisoire (qui dévie tous les bus du pont de Verdun). Et proposer un feu commandé par les piétons avec passage piétons rive droite.

Didier évoque la problème du vélo interdit (pour raisons de sécurité car plateforme du tram glissante par temps de pluie) sur le Bd Mendès France à Avrillé. En parler à Dupré ?

Ugo nous montre des photos de gênantes barrières anti-scooters sur voie verte derrière le vélodrome. Difficile d'écarter les scooters sans gêner les vélos.

Commission taxis le 24 avril : Anne ira.